



MARTRIN
N
F
O
S

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - COMMUNE DE MARTRIN.

En 1993, vous n'avez pas reçu de bulletin municipal pour l'année 1992.

Vous allez donc trouver dans ce huitième numéro le compte-rendu des travaux réalisés pendant ces deux années.

L'année 1993 a vu plusieurs changements importants : le regroupement des écoles de Martrin et de Montclar, le remplacement de l'agence postale par un "POINT POSTE" et la réouverture de l'épicerie et du café.

Ces trois événements sont à la fois la constatation de la baisse de population de notre commune, et de la nécessité de dialogue et de bonne volonté pour éviter la suppression de ce minimum de service public qui nous reste.

Soyons conscients que rien n'est définitivement sauvé et que toutes les énergies des habitants de la commune doivent s'unir pour trouver des solutions, et se battre pour les concrétiser.

REPARATIONS A L'EGLISE :

Le bulletin d'avril 1992, avec la description des travaux qui étaient presque terminés, nous donnait un bilan très provisoire mentionnant seulement les factures payées.

Voici donc le bilan définitif :

Peinture de l'église	51 815,63	
Travaux à la chapelle	64 400,86	
Travaux à la sacristie	31 231,06	
Sanitaire à la sacristie	3 957,21	
Electricité	10 072,70	
<u>TOTALTTC</u>	<u>161 477,46</u>	161 477,46

Subvention Conseil Général	50 000,00	
Participation Paroisse	50 000,00	-100 000,00
Récupération TVA		-25 322,90

A la charge de la commune **36 154,56**

Il convient de remercier la S.E.G.M. qui a offert gratuitement les pavés de la chapelle, et l'entreprise VIEU qui a participé, gratuitement elle aussi, au transport et à la mise en place du tombeau.

LA POSTE :

Il n'est sans doute pas utile de revenir sur les discussions qui ont permis d'aboutir à un accord, et qui vous ont été présentées sur le bulletin d'avril 1992.

Le "Point Poste" de Martrin a été ouvert début novembre 1993. Pour permettre le maintien de ce service public à Martrin, il a été nécessaire de construire un petit bâtiment.

Afin de limiter les frais de fonctionnement, il était indispensable de situer ce local à proximité d'autres bâtiments communaux (frais de branchement et d'abonnement électricité et eau). Aucun terrain n'étant disponible à côté de la Mairie, il a été décidé de construire ce bureau près des vestiaires du terrain de foot.

L'appel d'offres a été lancé en juillet 1993. Treize entreprises ont répondu. Les travaux ont commencé le 07 septembre 1993, et ont été terminés au début novembre.

Le bilan des travaux est le suivant :

Dépenses :

Gros Oeuvre	72 427,83
Charpente	14 287,74
Couverture	18 471,95
Menuiseries	24 966,48
Plâtrerie-Carrelage	28 863,02
Sanitaire	5 436,62
Electricité	10 442,25

Peinture	14 631,33	
Honoraires PACT (8,64%)	19 094,60	
<u>TOTALTTC</u>		<u>208 621,82</u>
Subvention de l'Etat (DGE)	20 602,00	
Conseil Général	43 177,00	
Reliquat subv. Conseil Général (bâtiments communaux)	25 200,00	--
<u>TOTAL</u>	<u>88 979,00</u>	-88 979,00
TVA à récupérer		-32 716,07
Reste à la charge de la commune		86 926,75

Il est à noter que les meubles du bureau ont été fournis par LA POSTE.

Le bureau est donc ouvert tous les jours de 13 h 30 à 14 h 45, sauf le samedi et le dimanche. Toutes les opérations peuvent y être faites. Une bibliothèque de prêt de livres vient d'être mise à la disposition du public, avec le concours du Bibliobus.

L'ECOLE :

Depuis plusieurs années, l'effectif de l'école de Martrin était relativement bas, sans poser toutefois le risque de fermeture de l'école. Mais en 1992, suite à la défection de plusieurs familles, l'effectif est passé au-dessous du seuil. L'Inspecteur d'Académie, au cours d'une réunion cantonale, le 14 mai 1992, nous avait déjà fait part d'un schéma d'organisation de regroupement en ces termes : "Les écoles à classe unique de Martrin et de Brasc, à la limite de la zone, et condamnées à plus ou moins long terme, devraient rechercher une organisation pédagogique les liant à l'école de Coupiac (regroupement périodique par exemple)."

Dans cette perspective, une réflexion s'est engagée, au niveau de l'école de Martrin tout d'abord, où ont été étudiées toutes les éventualités, et ensuite avec les autres écoles concernées : Brasc et Coupiac. Une rencontre des Maires des trois communes (Brasc, Coupiac, Martrin) a eu lieu à Rodez, le 11 février 1993, avec l'Inspecteur d'Académie, pour discuter d'un projet de regroupement périodique des enfants (un jour par semaine), l'un des trois cycles se retrouvant dans l'école de chaque commune. Ce projet avait été préparé par les enseignants avec l'accord de l'Inspectrice de l'Enseignement Primaire. Il permettait de maintenir les trois écoles. Par délibération du 3 février 1993, le Conseil Municipal de Martrin avait approuvé ce projet.

Restait à obtenir l'accord des parents d'élèves. A Martrin, les parents, informés depuis longtemps sur les risques de fermeture et aussi sur les inconvénients des classes à très faible effectif (un ou deux enfants par niveau) furent unanimes à accepter.

A Coupiac, malgré une rencontre des responsables des trois communes (Maires, Délégués de l'Education Nationale, Délégués des parents d'élèves, Instituteurs) avec Madame l'Inspectrice de l'Enseignement Primaire et le Conseiller Pédagogique, qui avait présenté l'ensemble du projet, les parents d'élèves refusèrent ce projet, à une très forte majorité. Quant à Brasc, ayant eu connaissance du refus de Coupiac, ils ne se prononcèrent pas...

Tout était donc à refaire. D'autant plus que par lettre du 5 janvier 1993, l'Inspecteur d'Académie informait que pour la rentrée de septembre 1993, il avait décidé la fermeture de l'école de Martrin.

Il restait donc à convaincre Montclar, avec qui un projet avait été envisagé début 1992, et qui n'avait pu aboutir.

Après de nombreuses rencontres, et malgré quelques réticences, grâce aux efforts et à la bonne volonté de tous les partenaires, un projet de regroupement des deux écoles fut mis sur pied et présenté à Monsieur l'Inspecteur d'Académie à Rodez, le 16 avril 1993, par l'ensemble des responsables de Montclar et de Martrin.

En voici les grandes lignes :

Sur les trois cycles que comporte l'enseignement primaire, les deux premiers cycles sont situés à l'école de Montclar, et le troisième est à Martrin.

Après presque deux trimestres de fonctionnement, on peut déjà faire le point. Les trois cycles (trois classes avec chacune un enseignant) fonctionnent très bien. A la rentrée, aucune défection n'a été enregistrée. L'organisation des circuits de transports scolaires qui a demandé plusieurs mises au point au début du fonctionnement, est maintenant bien rodée. Rencontré récemment, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a exprimé sa grande satisfaction et sa confiance pour l'avenir.

Que tous ceux qui ont travaillé à la réalisation de ce regroupement soient remerciés. Sans un effort de tous ceux qui sont concernés, l'école de Martrin n'existerait plus aujourd'hui.

L'ÉPICERIE-CAFÉ "LA CAMINADA" :

Le café et l'épicerie TAVERNIER ayant fermé le 31 décembre 1992, le village se trouvait donc sans aucun commerce. La situation ayant duré tout l'été, car personne ne s'était manifesté pour reprendre, chacun a pu mesurer le vide.

Une réunion a donc eu lieu le 23 juillet 1993 pour faire le point de la situation, et voir ce qu'il était possible de faire. Les personnes présentes ont exprimé fortement le souhait que l'épicerie et le café soient ré ouverts. Cela impliquait que des habitudes déjà anciennes soient modifiées pour qu'un commerce puisse subsister (le chiffre d'affaire de l'ancien commerce étant assez bas). Chacun paraissait en être conscient.

Après une concertation des participants, un seul candidat à la reprise s'est manifesté : Monsieur Claude BOYER.

Il fallait trouver un local. Au cours de la réunion, la salle polyvalente du "couvent" a été suggérée par un grand nombre.

Par la suite, le conseil municipal s'est réuni et a pris les décisions suivantes :

La salle polyvalente ayant été aménagée pour les diverses rencontres ou manifestations des associations et de la population en général, et avec des aides financières du Conseil Général spécialement destinées à cela, il n'était pas question de la détourner de cette utilisation.

Il a donc été décidé de proposer le presbytère qui était libre, moyennant quelques réparations essentielles, mais en évitant dans un premier temps d'y faire de très gros travaux.

L'emplacement pouvait paraître un peu à l'écart, mais ce n'est pas forcément un handicap. Par contre, le lieu est accueillant et agréable.

La commune a donc acheté la licence IV (débit de boissons). Le presbytère et cette licence ont été mis à la disposition de Claude Boyer, au moyen d'un acte notarié appelé "prêt à usage", à titre gratuit pour une durée d'essai de deux ans. Au terme de ces deux ans, il faudra faire le point : si le commerce marche bien, le prêt sera renouvelé, ou transformé en bail (notamment si des travaux importants sont nécessaires).

Après deux mois de fonctionnement, la "Caminada" a pris un excellent départ. Pour que cela continue, il faut prendre conscience que cela dépend de chacun de nous.

Voici le détail des frais engagés par la commune :

Achat de la licence	10 000,00
Frais d'acte : Achat	2 472,00
Frais d'acte : Prêt	1 675,63
Réparations électricité	3 904,26
Modifications-Sanitaire-Chauffage	2 753,18
<u>TOTALTTC</u>	<u>20 805,07</u>

Des travaux divers ou de nettoyage ont été faits par Monsieur Boyer avec l'aide de bénévoles. La réparation des portes d'entrées est envisagée. Une aide du Parc Naturel Régional des Grands Causses est accordée pour cela.

Aucune autre aide n'a été sollicitée pour le moment. Il a semblé préférable d'attendre l'échéance de deux ans, les dépenses à envisager devant être beaucoup plus élevées à ce moment-là.

L'AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE POLYVALENTE :

Ces travaux, prévus dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ont été entrepris au printemps 1993.

Les murs qui entourent la propriété communale ont été reconstruits en entier avec pose de pavés sur la partie qui longe l'allée. Des pavés ont été également posés sur l'allée et sous le préau. La toiture du préau a été refaite en entier.

Voici le coût de ces travaux :

Mur (démolition et reconstruction)	92 395,00	
Dallage (sur chape ciment)	70 017,27	
Toiture du préau	14 700,00	
Honoraires PACT	7 595,00	
<u>TOTAL HORS TAXES</u>	<u>184 707,27</u>	184 707,27
TVA RECUPERABLE	34 355,55	
SUBVENTION CONSEIL REGIONAL (30%)		-55 412,18
RESTE A LA CHARGE DE LA COMMUNE		129 295,09

Il reste à finir d'aménager la partie située au Nord du bâtiment. L'ancien jardin a été nettoyé et nivelé, de même que la partie qui borde la route. Du tout-venant a été mis sur cette dernière partie pour en faire un lieu de stationnement qui sera goudronné en 1994.

LES TRAVAUX DE VOIRIE :

En 1992-1993, d'importants travaux de voirie ont été réalisés sur la voie communale n°1 (de Martrin au Cayla). Ces travaux ont concerné deux chantiers (lots) :

- Le premier chantier est situé de l'entrée de Martrin jusqu'à La Pagésié, sur une longueur de 220 m.
- Le deuxième chantier, d'une longueur de 2000 m, va du carrefour de Canteperdrix jusqu'au Cayla.

Ce chantier, en raison de la forte déclivité par endroits et surtout des risques de glissement de terrain a été l'objet d'études approfondies qui ont nécessité des modifications, pour éviter des points à risque, et des travaux d'enrochement.

Pour des raisons pratiques, les deux lots ont été mis ensemble à l'adjudication. Quinze entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Les écarts de prix étaient peu importants pour cinq entreprises (moins de 50 000 F), beaucoup plus pour les autres (jusqu'à près de 500 000 F). C'est l'entreprise NAVES de Réquista qui a été retenue (meilleur prix).

Les travaux ont été commencés en juin 1992 et se sont poursuivis pendant l'été. La troisième couche de revêtement a été faite en septembre 1993.

Le mauvais temps qui a considérablement gêné, au début des travaux de terrassement pouvait faire craindre pour la stabilité de la nouvelle chaussée. Deux hivers après, on peut constater qu'il ne s'est passé aucun incident grave. Le travail a donc été fait dans de bonnes conditions. Il faut en remercier les entreprises.

Le bilan de ces travaux s'établit ainsi :

Dépenses :

Frais de dossiers (appel d'offres...)	8 172,03	
Gros travaux (terrassements, tout-venant, etc)	1 057 960,44	
Maçonnerie (Mur-Pont)	88 041,99	
Travaux divers (Déplacement poteaux EDF ...)	14 713,22	
Honoraires DDE	58 880,39	
Revêtement 3ème couche (en 93)	78 594,19	
<u>TOTALTTC</u>	<u>1 306 362,26</u>	1 306 362,26

Financement :

Subvention d'Etat - DGE 91	76 000,00	
Subvention d'Etat - DGE 92	300 000,00	
Conseil Général	246 280,00	
Fonds Départemental T.P.	150 000,00	
<u>TOTAL</u>	<u>772 280,00</u>	-772 280,00
Remboursement de la TVA		-204 863,72
RESTE A LA CHARGE DE LA COMMUNE		329 218,54

Le programme annuel d'entretien de la voirie a été poursuivi durant ces deux années.

En 1992, il a été réalisé 770 m de revêtement pour un montant hors taxes de 11 144 F et divers autres travaux (dont déflachage) pour un montant de 87 574,76 F. Il a été perçu 6084 F pour des travaux réalisés pour des particuliers.

En 1993, le revêtement a été refait sur 1785 m pour un montant de 112 937 F (SIVOM). D'autres travaux ont été payés sur le budget communal pour 38 114,40 F. Les particuliers ont versé 20 787,62 F, dont 6 798,62 F pour remise en état de la partie endommagée par la carrière.

LE MOBILIER DE LA SALLE POLYVALENTE :

Pour compléter le mobilier de la salle polyvalente, et surtout améliorer le confort, un achat de chaises et de tables vient d'être effectué.

Le montant de la facture s'élève à 38 486,46 F TTC. Une participation des associations a été proposée, mais aucun chiffre n'est connu à ce jour.

LA COLLECTE DES VIEILLES FERRAILLES :

Elle a été effectuée au début de l'hiver, pour permettre de se libérer de ces objets "encombrants". Le récupérateur de ferrailles a du faire deux voyages : le stock était important. Il sera possible de renouveler plus tard cette opération. Cette collecte est effectuée sans aucun frais.

COMPLEMENTS D'INFORMATION sur des travaux réalisés précédemment :

Un complément de subvention de l'Agence Adour-Garonne, soit 7000 F a été versé à la commune en janvier 1993, ce qui ramène à 4855,10 F le coût des travaux d'assainissement du Cayla, réalisés en 1989-1990.

Les réparations à la Mairie effectuées en 1990 et 1991 ont été complétées par la réfection de la porte extérieure de la cantine pour un montant TTC de 4185 F.

PROJET DE LOGEMENT :

Prévu depuis déjà quelques années, l'aménagement de quatre logements au-dessus de la salle polyvalente, va être mis en chantier, fin mars ou début avril 1994.

Ce projet prévoit quatre logements de dimensions différentes avec chacun une entrée indépendante.

L'étude prévisionnelle a été réalisée par le PACT de l'Aveyron, qui en faisant le projet d'aménagement de la salle polyvalente, avait déjà prévu la disposition des pièces des logements.

Le budget prévisionnel est le suivant :

Montant des travaux :	459 806,55	
TVA à 18,6%	85 524,02	
TOTAL TTC	545 330,56	
Honoraires	38 234,21	
<u>TOTAL</u>	<u>583 564,77</u>	583 564,77

Aides espérées (Palulos) :

- Etat (accord du 13/12/93)	68 000,00	
- Département	54 533,00	
<u>Total</u>	<u>122 533,00</u>	-122 533,00

La charge pour la commune serait de 461 031,77

Le coût réel sera forcément différent de ces prévisions, en fonction des prix que proposeront les entreprises. L'appel d'offre a été lancé par voie de presse le 24 janvier 1994 et les offres devaient être faites avant le 1er mars (délai obligatoire : 36 jours).

INFORMATIONS DIVERSES :

-Dans sa séance du 1er mars, le Conseil Municipal a décidé de prévoir au budget 1994, une somme pour goudronner ou cimenter les abords des bâtiments d'exploitation. Il sera demandé une participation de 50% du montant hors taxe des travaux. Le montant maximum de chaque dossier est fixé à 20 000 F.

Les personnes intéressées doivent faire la demande à la Mairie.

-Le Centre Départemental de traitement de l'alerte des sapeurs pompiers de l'Aveyron dispose depuis le début février d'un système permettant d'identifier la ligne appelant.

Ce qui veut dire que lorsque vous appelez le "18" (incendie, accident, etc), même si vous oubliez de dire exactement votre adresse (ce qui arrive dans les moments de panique) votre numéro de téléphone sera enregistré et permettra de vous localiser, ou de vous demander des précisions.

Cette information a été transmise par l'association des Maires de l'Aveyron.

-Dans une lettre du 7 janvier 1994, Monsieur le Préfet de l'Aveyron, rappelle que les huiles usagées (huiles de vidange) doivent obligatoirement être remises à un ramasseur agréé.

Parmi les points de collecte cités dans la lettre, voici les points qui sont les plus proches :

Concession Peugeot - 36, Bd Emile Borel - 12 400 SAINT AFFRIQUE
Garage Corcoral - Saint Pierre de Rébourg - 12 400 SAINT AFFRIQUE
La liste complète peut être consultée en Mairie.

SECRETARIAT DE MAIRIE :

A compter du 15 mars 1994, l'horaire de la permanence sera le suivant :

Mardi : de 09 Heures à 11 Heures
Jeudi : de 10 Heures à 12 Heures
Vendredi : de 09 Heures à 11 Heures

DEMOGRAPHIE DE L'ANNEE 1992 :

NAISSANCES :

VANIER Pierre, né à Rodez le 04 Mai 1992
VIALA Aurélien, né à Saint Affrique le 26 Mai 1992
VANIER Bavani, née au Sri Lanka le 11 Novembre 1992

MARIAGES :

BARTHE Yvon et RONGEON Véronique, le 25 Juillet 1992 à SOTURAC (LOT)
GAVALDA Jean-Louis et FORTIN Patricia, le 26 Septembre 1992 à MARTRIN
VANIER Didier et HERICHER Marie-Aline, le 24 Octobre 1992 à MARTRIN

DECES :

GRANIER Maria, née le 15/08/1919 à Vabres l'Abbaye, décédée le 25/01/1992 à Tournemire
FOURNIER Georges, né le 22/12/1910 à Saint Juéry, décédé le 15/02/1992 à Albi
VAYSSIERE Rosalie, née le 23/11/1899 à Laval Roquecezière, décédée le 26/02/1992 à Albi
BARTHE Louise, née le 03/11/1912 à Brasc, décédée le 03/06/1992 à La Cloutarié
BONNET Denise, née le 23/10/1923 à Coupiac, décédée le 16/07/1992 à St Affrique
ALVERNHE Christian, né le 26/10/1966 à St Affrique, décédé le 12/11/1992 à St Cirque (81)
THIERS Nathalie, née le 24/12/1898 à Laussélarié, décédée le 12/11/1992 à St Sernin

PERSONNES NEES A MARTRIN ET DECEDEES A L'EXTERIEUR :

MAGADE Louise, née le 25/08/1907 à La Rémoutarié, décédée le 17/01/92 à Alès (30)
BOULARAN Aimé, né le 15/04/1911 à Montcamp, décédé le 12/02/92 à St Jean (31)
ALAZET Joséphine, née le 17/10/1917 au Cayla, décédée le 07/03/92 à Béziers (34)
COSTES Marthe, née le 05/11/1901 aux Fargues, décédée le 30/05/92 à Belmont
PUECH Francis, né le 11/01/1894 à Jouvayrac, décédé le 08/08/92 à St Affrique
BLANC Pierre, né le 10/01/1907 à Cloutarou, décédé le 05/09/92 à Vabres l'Abbaye
GAVALDA Simone, née le 10/01/1920 à La Coste, décédée le 01/11/92 à Montauban

DEMOGRAPHIE DE L'ANNEE 1993 :

NAISSANCES :

CROS Bruno, né à Saint Affrique le 18 Janvier 1993
GAVALDA Kévin, né à Saint Affrique le 24 Novembre 1993

MARIAGE :

CONSTANS Jean-Claude et DEPEUIL Catherine, le 20 Novembre 1993 à MARTRIN

DECES :

PUECH Germaine, née le 30/08/1903 au Mayral, décédée le 25/01/93 aux Tourettes
ESQUIROL Joseph, né le 08/02/1903 à La Couzinié, décédé le 22/03/93 à Martrin
DELMAS Marcel, né le 05/03/1911 à Lamandié, décédé le 27/04/93 à Lamandié
GUIRAUD Laurencie, née le 06/09/1899 au Bosc, décédée le 08/09/93 à St Sernin
MAZEL Louis, né le 28/12/1921 à Rébourguil, décédé le 17/12/93 au Nespoulié

PERSONNES NEES A MARTRIN ET DECEDEES A L'EXTERIEUR :

BOUSSAGOL Denise, née le 15/05/1923 à Martrin, décédée le 10/04/93 à Montclar
BEC Louis, né le 23/02/1909 à Jouvayrac, décédé le 24/04/93 à Albi
BOUZAT Aimé, né le 10/01/1908 à La Prade, décédé le 25/04/93 à Roquefort
ROLLAND Adrienne, née le 14/09/1908 à La Borie de Vacquier, décédée le 26/04/93 à St Affrique
ROQUES Maria, née le 18/03/1907 à La Clazure, décédée le 12/08/93 à St Affrique
VIALA Louis, né le 28/03/1929 à Coudayrolles, décédé le 08/08/93 à Clermont Ferrand

